

Postulat : Pour une application communale de la "Stratégie de promotion du vélo - horizon 2035" du canton

Alors que le peuple a accepté d'introduire le vélo dans la Constitution fédérale en 2018 et que le canton de Vaud a adopté en 2021 sa stratégie cantonale de promotion du vélo – horizon 2035, notre commune, comme beaucoup de villes et communes suisses, peine encore à faire avancer la proportion des cyclistes sur l'ensemble des trajets. Ainsi, selon la moyenne suisse de 2015, moins de 3% du total des kilomètres parcourus sont effectués en vélo¹.

L'objectif à l'horizon 2035 de la stratégie cantonale est d'atteindre une part modale de 10% en terme de déplacements à vélo². Ce constat est d'autant plus maigre quand on sait que 46% des trajets faits en voiture sont inférieurs à 5 km³.

La stratégie de promotion du vélo du canton de Vaud s'appuie sur 3 axes prioritaires que sont :

- A. La promotion du vélo pour soutenir le changement culturel nécessaire à l'évolution des habitudes et pratiques et faire du vélo un réflexe
- B. Le développement d'un territoire et d'infrastructures favorisant la pratique du vélo et
- C. La mise à disposition des moyens nécessaires à la mise en œuvre de ces intentions⁴.

Fort de ces constats, notre commune doit maintenant mener une réflexion large et poussée des mesures pour les vélos, que ce soit en matière d'infrastructures, de services ou de communication.

Pour ne pas se perdre dans les actions à mener, tout en mettant en place des actions très concrètes, nous souhaitons que notre commune adopte une feuille de route et un plan d'action vélo pour soutenir les objectifs de la stratégie cantonale de promotion du vélo.

Un plan d'action vélo est un dispositif complet permettant de renforcer l'usage du vélo au quotidien. Il liste les actions à mener spécifiquement par la commune et doit se dérouler selon un calendrier clairement défini. Il permet de fixer des mesures concrètes au niveau des infrastructures, de la prévention/formation, de la communication et de la promotion.

De nombreuses villes ont mis en place un tel plan d'action et ont renforcé leur dispositif en lien avec le confinement du printemps 2020, avec aujourd'hui de beaux résultats pérennes.

Face aux défis qui attendent la commune pour répondre aux exigences de la stratégie cantonale de promotion du vélo et aux attentes du canton envers les communes, les postulants demandent à la Municipalité :

- **D'étudier l'élaboration d'un plan d'action vélo pour relayer la « stratégie de promotion du vélo – horizon 2035 » du canton de Vaud, au niveau communal.**

Le Mont-sur-Lausanne, le 29 novembre 2021

Antoinette Emery, Jean-Pierre Moser et consorts



¹ OFS, *Comportement de la population en matière de transports, Résultats du microrecensement mobilité et transports 2015*, Neuchâtel, OFS, p. 24.

² *Stratégie cantonale de promotion du vélo – horizon 2035 du canton de Vaud 2021*, chiffre 3.1.4, page 28

³ OFS, *La Mobilité en Suisse, Résultats du microrecensement mobilité et transports 2010, 2012*, Neuchâtel, OFS, p. 45.

⁴ *Stratégie cantonale de promotion du vélo – horizon 2035 du canton de Vaud 2021*, chiffre 32, page 29